

DELEGATION DE SIGNATURE

2022 - 402

Direction

Téléphone
03.26.50.59.02

Mél.

secretariat.direction@crous-
reims.fr

14B allée des Landais
CS 40046
51726 Reims Cedex

Vu le code de l'Éducation,
Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 portant règlement général de la comptabilité publique,
Vu le décret n° 2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu l'arrêté ministériel en date du 25 juin 2019 portant nomination de Madame Sandrine CLOAREC dans l'emploi de Directrice générale du CROUS de Reims,
Vu l'arrêté de nomination en date du 23 août 2022 de Monsieur Guillaume MAGNAT,

La Directrice générale du C.R.O.U.S. de REIMS soussignée, donne délégation de signature à :

**Monsieur Guillaume MAGNAT,
Agent comptable**

Pour signer au nom du Crous de Reims les déclarations fiscales et sociales obligatoires et

tout courrier traitant des problèmes de l'unité de gestion à l'exception :

- de ceux destinés :
 - aux élus et personnalités
 - aux collectivités territoriales et locales
 - au CNOUS ou Ministères
 - au Rectorat
- de ceux traitant une demande de dérogation à la réglementation interne et générale

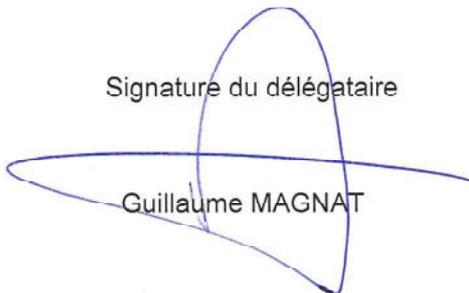
La présente délégation se substitue à toutes les délégations antérieures concernant le même objet.

Elle prend effet à compter du 1^{er} septembre 2022.

Dans le cas où le délégataire changerait d'affectation ou de fonction, la validité de la présente délégation cesserait de plein droit.

À Reims, le 1^{er} septembre 2022

Signature du délégataire


Guillaume MAGNAT

La Directrice générale du C.R.O.U.S


Sandrine CLOAREC